



# Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## OPTIMAX FOURS ET GRILS

Révision: 2022-05-08

Version: 02.0

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit:** OPTIMAX FOURS ET GRILS

UFI: 1FY2-21MX-R004-53HD

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation du produit:**

Nettoyant four et grill.  
Nettoyant pour friteuses.

**Utilisations déconseillées:**

Uniquement pour usage professionnel.  
Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés.

#### SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs:

AISE\_SWED\_PW\_10\_2  
AISE\_SWED\_PW\_11\_2  
AISE\_SWED\_PW\_13\_1  
AISE\_SWED\_PW\_19\_2

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Diversey Europe Operations BV, Maarssenbroeksedijk 2, 3542DN Utrecht, The Netherlands

#### Coordonnées

Diversey France SAS  
201, rue Carnot 94120 Fontenay sous Bois,  
Tel: 01 45 14 76 76 - Fax: 01 45 14 76 52  
E-mail: commandes.directparis@diversey.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité).  
ORFILA (INRS) : 33 1 45 42 59 59.

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Skin Corr. 1A (H314)  
Eye Dam. 1 (H318)  
Metal Corrosion 1 (H290)

#### 2.2 Éléments d'étiquetage



**Mention d'avertissement:** Danger.

Contient hydroxyde de sodium (Sodium Hydroxide), alkyl polyglucoside (Octyl/Decyl Glucoside)

#### Mentions de danger :

H290 - Peut être corrosif pour les métaux.  
H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

#### Conseils de prudence:

P260 - Ne pas respirer les aérosols.  
P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux et du visage.  
P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.  
Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

## OPTIMAX FOURS ET GRILS

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**2.3 Autres dangers**

Pas d'autres dangers connus.

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants****3.2 Mélanges**

Ingrédient(s)	N° CE	N° CAS	Numéro REACH	Classification	Remarques	Pour cent en poids
hydroxyde de sodium	215-185-5	1310-73-2	01-2119457892-27	Skin Corr. 1A (H314) Metal Corrosion 1 (H290)		3-10
1,3-Dioxolane-4-methanol, 2,2-dimethyl-	202-888-7	100-79-8	01-2120066005-66	Eye Irrit. 2 (H319)		3-10
alkyl polyglucoside	500-220-1	68515-73-1	01-2119488530-36	Eye Dam. 1 (H318)		1-3

**Limites de concentration spécifiques**

hydroxyde de sodium:

- Eye Dam. 1 (H318) >= 3% > Eye Irrit. 2 (H319) >= 0.5%
- Skin Corr. 1A (H314) >= 5% > Skin Corr. 1B (H314) >= 2% > Skin Irrit. 2 (H315) >= 0.5%

alkyl polyglucoside:

- Eye Dam. 1 (H318) >= 10% > Eye Irrit. 2 (H319) >= 1%

Limite(s) d'exposition au poste de travail, si disponible(s), sont énumérées dans le paragraphe 8.1.

ATE, si disponible(s), sont énumérées dans la section 11.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH mentionnées dans cette section, voir section 16..

**SECTION 4: Premiers secours****4.1 Description des premiers secours****Informations générales:**

En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Administrer de l'air frais. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche ni le bouche-à-nez. Utiliser un respirateur manuel de type Ambu Bag ou un respirateur automatisé.

**Inhalation:**

Consulter un médecin en cas de malaise.

**Contact avec la peau:**

Laver la peau avec beaucoup d'eau tiède, à faible débit pendant au moins 30 minutes. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**Contact avec les yeux:**

Maintenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**Ingestion:**

Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Garder tranquille. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**Protection individuelle des secouristes:** Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés****Inhalation:**

Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

**Contact avec la peau:**

Provoque de graves brûlures.

**Contact avec les yeux:**

Provoque des dégâts sévères ou irréversibles.

**Ingestion:**

L'ingestion peut conduire à un effet fortement caustique sur la bouche et la gorge avec un danger de perforation de l'oesophage ou de l'estomac.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1 Moyens d'extinction**

Dioxyde de carbone (CO2). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pas de dangers particuliers connus.

**5.3 Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluant gants et protection du visage.

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un vêtement de protection approprié. Porter un appareil de protection des yeux/du visage. Porter des gants appropriés.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Diluer avec une grande quantité d'eau. Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Endiguer pour récupérer les déversements importants de liquide. Utiliser un agent neutralisant. Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, liants universels, sciure). Ne pas replacer les matières déversées dans leur récipient d'origine. Récupérer dans des récipients fermés et adaptés pour élimination.

**6.4 Référence à d'autres sections**

Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

**SECTION 7: Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Mesures visant à prévenir les incendies et explosions:**

Pas de précautions spéciales requises.

**Mesures visant à prévenir la formation d'aérosols et la production de poussière:**

Éviter la formation d'aérosols.

**Mesures à prendre pour la protection de l'environnement:**

Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

**Conseils sur l'hygiène professionnelle générale:**

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Diversey. Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les aérosols. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Voir section 8.2, Contrôles de l'exposition / protection individuelle.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Stocker dans un récipient fermé. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Pour les conditions à éviter, voir le paragraphe 10.4. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle****Limites d'exposition professionnelle**

Valeurs limites dans l'air, si disponible:

Ingrédient(s)	Valeur(s) à long terme	Valeur(s) à court terme
hydroxyde de sodium	2 mg/m <sup>3</sup>	

Valeurs limites biologiques, si disponible:

**Procédures de surveillance recommandées, si disponible:**

Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponible:

**valeurs de DNEL / DMEL et de PNEC****Exposition humaine**

DNEL exposition par voie orale - Consommateur (mg/kg pc)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
hydroxyde de sodium	-	-	-	-
1,3-Dioxolane-4-methanol, 2,2-dimethyl-alkyl polyglucoside	-	-	-	35.7

DNEL exposition cutanée - Travailleur

## OPTIMAX FOURS ET GRILS

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
hydroxyde de sodium	2 %	-	-	-
1,3-Dioxolane-4-methanol, 2,2-dimethyl-	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	-
alkyl polyglucoside	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	595000

## DNEL exposition cutanée - Consommateur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
hydroxyde de sodium	2 %	-	-	-
1,3-Dioxolane-4-methanol, 2,2-dimethyl-	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	-
alkyl polyglucoside	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	357000

DNEL exposition par inhalation - Travailleur (mg/m<sup>3</sup>)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques
hydroxyde de sodium	-	-	1	-
1,3-Dioxolane-4-methanol, 2,2-dimethyl-	-	-	-	-
alkyl polyglucoside	-	-	-	420

DNEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m<sup>3</sup>)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
hydroxyde de sodium	-	-	1	-
1,3-Dioxolane-4-methanol, 2,2-dimethyl-	-	-	-	-
alkyl polyglucoside	-	-	-	124

## Exposition de l'environnement

## Exposition de l'environnement - PNEC

Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
hydroxyde de sodium	-	-	-	-
1,3-Dioxolane-4-methanol, 2,2-dimethyl-	-	-	-	-
alkyl polyglucoside	0.176	0.0176	0.27	560

## Exposition de l'environnement - PNEC, continu

Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m <sup>3</sup> )
hydroxyde de sodium	-	-	-	-
1,3-Dioxolane-4-methanol, 2,2-dimethyl-	-	-	-	-
alkyl polyglucoside	1.516	0.152	0.654	-

## 8.2 Contrôles de l'exposition

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité.

Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation.

Les conditions normales d'utilisation sont supposées s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit pur :

## Contrôles d'ingénierie appropriés:

Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale. S'assurer que l'équipement de mousse ne génère pas de particules respirables. Quand c'est possible: utilisation dans un système automatisé/fermé et couvrir les récipients ouverts. Transport par tuyauteries. Remplissage avec des systèmes automatiques. Utiliser des outils pour la manutention manuelle de produit.

## Contrôles organisationnels appropriés:

Évitez le contact direct et/ou les éclaboussures lorsque cela est possible. Former le personnel. Il est conseillé aux utilisateurs de se référer aux Limites d'exposition professionnelle nationales ou à toute autre grandeur équivalente, si disponible.

## Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit non dilué :

	SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
Application manuelle par brossage, frotage ou nettoyage	AISE_SWED_PW_10_2	PW	PROC 10	480	ERC8a
Pulvérisation de mousse	AISE_SWED_PW_11_2	PW	PROC 11	60	ERC8a

## OPTIMAX FOURS ET GRILS

Application manuelle par trempage, imbibition ou versement	AISE_SWED_PW_13_1	PW	PROC 13	60	ERC8a
Application manuelle	AISE_SWED_PW_19_2	PW	PROC 19	480	ERC8a

**Équipement de protection individuelle**

<b>Protection des yeux/du visage:</b>	Lunettes de sécurité ou masques protecteurs (EN 166). L'utilisation d'un écran facial complet ou un autre dispositif de protection du visage est fortement recommandé lors de la manipulation des emballages ouverts ou si des éclaboussures peuvent se produire.
<b>Protection des mains:</b>	Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374). Vérifiez les instructions concernant la perméabilité et le délai, comme préconisé par le fournisseur des gants. Considérer les conditions spécifiques d'utilisation locale, tels que le risque d'éclaboussures, de coupures, temps de contact et température. Gants indiqués pour un contact prolongé: Matière: caoutchouc butyle Temps de pénétration: > = 480 min Epaisseur du matériau: > = 0,7 mm Gants indiqués pour la protection contre les éclaboussures: Matière: caoutchouc nitrile Temps de pénétration: ≥ 30 min Epaisseur du matériau: ≥ 0.4 mm En concertation avec le fournisseur de gants de protection, un autre type offrant une protection semblable peut être choisi.
<b>Protection du corps:</b>	Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation. Porter des vêtements résistant aux produits chimiques et des bottes si une exposition cutanée directe et/ou des éclaboussures peuvent se produire (EN 14605).
<b>Protection respiratoire:</b>	Appliquer les mesures techniques conformes aux limites d'exposition professionnelle, si disponible. Si l'exposition aux particules liquides ou des éclaboussures ne peuvent être évitées, utiliser: demi-masque (FR 140) avec filtre à particules P2 (EN 143) ou masque complet (EN 136) avec filtre à particules P1 (EN 143) Considérer les conditions spécifiques d'utilisation locale. En concertation avec le fournisseur d'équipement de protection respiratoire, un autre type offrant une protection semblable peut être choisi. Des dispositifs d'application spécifiques peuvent être disponibles pour limiter l'exposition. Veuillez consulter la fiche technique pour voir les possibilités.
<b>Contrôles de l'exposition de l'environnement:</b>	Ne devrait pas atteindre les égouts ou un fossé de drainage sous forme non diluée ou non neutralisée.

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'information de cette section concerne le produit sauf si il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

<b>État physique:</b> Liquide	<b>Méthode / remarque</b>
<b>Couleur:</b> Limpide , Brun	
<b>Odeur:</b> Agent tensioactif	
<b>Seuil olfactif:</b> Non applicable	
<b>Point de fusion/point de gel (°C)</b> Non déterminé	Non approprié pour la classification de ce produit
<b>Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)</b> Non déterminé	Voir les données sur la substance

Données de la substance, point d'ébullition

Ingrédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphérique (hPa)
hydroxyde de sodium	> 990	Méthode non fournie	
1,3-Dioxolane-4-methanol, 2,2-dimethyl-	Pas de données disponibles		
alkyl polyglucoside	> 100	Méthode non fournie	1013

<b>Inflammabilité (solide, gaz):</b> Non applicable aux liquides	<b>Méthode / remarque</b>
<b>Inflammabilité (liquide):</b> Non inflammable.	
<b>Point d'éclair (°C):</b> > 75 °C	coupelle fermée
<b>Supporte la combustion:</b> Non applicable. ( Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 32, L.2 )	
<b>Limites supérieure et inférieure d'inflammabilité/d'explosivité (%):</b> Non déterminé	Voir les données sur la substance

Données de la substance, limites d'inflammabilité ou d'explosivité, si disponible:

<b>Température d'auto-inflammabilité:</b> Non déterminé	<b>Méthode / remarque</b>
<b>Température de décomposition:</b> Non applicable.	
<b>pH:</b> >= 11.5 (pur)	ISO 4316
<b>Viscosité cinématique:</b> Non déterminé	
<b>Solubilité dans/miscibilité avec Eau:</b> Complètement miscible	

Données de la substance, solubilité dans l'eau

## OPTIMAX FOURS ET GRILS

Ingrédient(s)	Valeur (g/l)	Méthode	Température (°C)
hydroxyde de sodium	1000	Méthode non fournie	20
1,3-Dioxolane-4-methanol, 2,2-dimethyl-	Pas de données disponibles		
alkyl polyglucoside	Soluble	Méthode non fournie	20

Données de la substance, coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : voir sous-section 12.3

**Pression de vapeur:** Non déterminé

**Méthode / remarque**  
Voir les données sur la substance

Données de la substance, pression de vapeur

Ingrédient(s)	Valeur (Pa)	Méthode	Température (°C)
hydroxyde de sodium	< 1330	Méthode non fournie	20
1,3-Dioxolane-4-methanol, 2,2-dimethyl-	Pas de données disponibles		
alkyl polyglucoside	< 0.01	OECD 104 (EU A.4)	20

**Densité relative:** ≈ 1.12 (20 °C)  
**Densité de vapeur:** Pas de données disponibles.  
**Caractéristiques des particules:** Pas de données disponibles.

**Méthode / remarque**  
OECD 109 (EU A.3)  
Non approprié pour la classification de ce produit  
Non applicable aux liquides.

## 9.2 Autres informations

### 9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique

**Propriétés explosives:** Non-explosif.  
**Propriétés comburantes:** Non comburant.  
**Corrosion vis à vis des métaux:** Corrosif(ve)

Pertinence de la preuve

### 9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

**Réserve alcaline:** ≈ 7.8 (g NaOH / 100g; pH=10)

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

### 10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

### 10.5 Matières incompatibles

Peut être corrosif pour les métaux. Réagit avec les acides.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Données sur le mélange:.

#### ATE(s) pertinentes, calculées:

ATE - Voie orale (mg/kg): >2000

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:.

#### Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio	ATE (mg/kg)
---------------	---------	----------------	---------	---------	-------------------	-------------

## OPTIMAX FOURS ET GRILS

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	n (h)	ATE (mg/kg)
hydroxyde de sodium		Pas de données disponibles				Non établie
1,3-Dioxolane-4-methanol, 2,2-dimethyl-alkyl polyglucoside		7000				Non établie
alkyl polyglucoside	LD <sub>50</sub>	> 5000	Rat	OECD 401 (EU B.1)		Non établie

## Toxicité aiguë par voie cutanée

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)	ATE (mg/kg)
hydroxyde de sodium	LD <sub>50</sub>	1350	Lapin	Méthode non fournie		Non établie
1,3-Dioxolane-4-methanol, 2,2-dimethyl-alkyl polyglucoside		Pas de données disponibles				Non établie
alkyl polyglucoside	LD <sub>50</sub>	> 2000	Lapin	OCDE 402 (EU B.3)		Non établie

## Toxicité d'inhalation aiguë

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
hydroxyde de sodium		Pas de données disponibles			
1,3-Dioxolane-4-methanol, 2,2-dimethyl-alkyl polyglucoside		Pas de données disponibles			
alkyl polyglucoside		Pas de données disponibles			

## Toxicité d'inhalation aiguë, continu

Ingrédient(s)	ATE - inhalation, poussières (mg/l)	ATE - inhalation, brouillard (mg/l)	ATE - inhalation, vapeurs (mg/l)	ATE - inhalation, gaz (mg/l)
hydroxyde de sodium	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
1,3-Dioxolane-4-methanol, 2,2-dimethyl-alkyl polyglucoside	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
alkyl polyglucoside	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie

## Irritation et corrosivité

## Irritation de la peau et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
hydroxyde de sodium	Corrosif(ve)	Lapin	Méthode non fournie	
1,3-Dioxolane-4-methanol, 2,2-dimethyl-alkyl polyglucoside	Pas de données disponibles			
alkyl polyglucoside	Non irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	4 heure(s)

## Irritation oculaire et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
hydroxyde de sodium	Corrosif(ve)	Lapin	Méthode non fournie	
1,3-Dioxolane-4-methanol, 2,2-dimethyl-alkyl polyglucoside	Pas de données disponibles			
alkyl polyglucoside	Lésion sévère	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	

## Irritation des voies respiratoires et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
hydroxyde de sodium	Pas de données disponibles			
1,3-Dioxolane-4-methanol, 2,2-dimethyl-alkyl polyglucoside	Pas de données disponibles			
alkyl polyglucoside	Pas de données disponibles			

## Sensibilisation

## Sensibilisation par contact avec la peau

Ingrédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
hydroxyde de sodium	non sensibilisant		Patch test humain répété	
1,3-Dioxolane-4-methanol, 2,2-dimethyl-alkyl polyglucoside	Pas de données disponibles			
alkyl polyglucoside	non sensibilisant	Cochon de	OECD 406 (EU B.6) /	

		guinée	Buehler test	
--	--	--------	--------------	--

## Sensibilisation par inhalation

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
hydroxyde de sodium	Pas de données disponibles			
1,3-Dioxolane-4-methanol, 2,2-dimethyl-	Pas de données disponibles			
alkyl polyglucoside	Pas de données disponibles			

## Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

## Mutagénicité

Ingrédient(s)	Résultats (in-vitro)	Méthode (in-vitro)	Résultat (in-vivo)	Méthode (in-vivo)
hydroxyde de sodium	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	Test de réparation de l'ADN sur des hépatocytes de rats OECD 473	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 474 (EU B.12) OECD 475 (EU B.11)
1,3-Dioxolane-4-methanol, 2,2-dimethyl-	Pas de données disponibles		Pas de données disponibles	
alkyl polyglucoside	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	Par extrapolation	Pas de données disponibles	

## Cancérogénicité

Ingrédient(s)	Effets
hydroxyde de sodium	Pas de preuves de cancérogénicité, force probante des données
1,3-Dioxolane-4-methanol, 2,2-dimethyl-	Pas de données disponibles
alkyl polyglucoside	Pas de preuves de cancérogénicité, force probante des données

## Toxicité pour la reproduction

Ingrédient(s)	Critère	Effet spécifique	Valeur (mg/kg poids corporel/jour)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
hydroxyde de sodium			Pas de données disponibles				Aucune preuve de toxicité pour le développement Aucune preuve de toxicité pour la reproduction
1,3-Dioxolane-4-methanol, 2,2-dimethyl-			Pas de données disponibles				
alkyl polyglucoside			Pas de données disponibles		OECD 416, (EU B.35), oral		Aucune preuve de toxicité pour la reproduction

## Toxicité par administration répétée

## Toxicité orale subaiguë ou subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
hydroxyde de sodium		Pas de données disponibles				
1,3-Dioxolane-4-methanol, 2,2-dimethyl-		Pas de données disponibles				
alkyl polyglucoside	NOAEL	100	Rat	OECD 408 (EU B.26)	90	

## toxicité dermale subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
hydroxyde de sodium		Pas de données disponibles				
1,3-Dioxolane-4-methanol, 2,2-dimethyl-		Pas de données disponibles				
alkyl polyglucoside		Pas de données disponibles				

## toxicité par inhalation subchronique



## OPTIMAX FOURS ET GRILS

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
hydroxyde de sodium		Pas de données disponibles				
1,3-Dioxolane-4-methanol, 2,2-dimethyl-		Pas de données disponibles				
alkyl polyglucoside		Pas de données disponibles				

## Toxicité chronique

Ingrédient(s)	Voie d'exposition	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints	Remarque
hydroxyde de sodium			Pas de données disponibles					
1,3-Dioxolane-4-methanol, 2,2-dimethyl-			Pas de données disponibles					
alkyl polyglucoside			Pas de données disponibles					

## STOT-exposition unique

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
hydroxyde de sodium	Pas de données disponibles
1,3-Dioxolane-4-methanol, 2,2-dimethyl-	Pas de données disponibles
alkyl polyglucoside	Pas de données disponibles

## STOT-exposition répétée

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
hydroxyde de sodium	Pas de données disponibles
1,3-Dioxolane-4-methanol, 2,2-dimethyl-	Pas de données disponibles
alkyl polyglucoside	Pas de données disponibles

## Risque d'aspiration

Les substances ayant un risque d'aspiration (H304), le cas échéant, sont énumérées à la section 3.

## Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé

Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

## 11.2 Informations sur les autres dangers

## 11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien - Résultats pour l'humain, si disponible:

## 11.2.2 Autres informations

Aucune autre information pertinente disponible.

## SECTION 12: Informations écologiques

## 12.1 Toxicité

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

Données sur les substances, le cas échéant et si disponibles, sont énumérées ci-dessous:

## Toxicité aquatique à court terme

Toxicité aquatique à court terme - poisson

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
hydroxyde de sodium	LC <sub>50</sub>	35	Diverses espèces	Méthode non communiquée	96
1,3-Dioxolane-4-methanol, 2,2-dimethyl-		Pas de données disponibles			
alkyl polyglucoside	LC <sub>50</sub>	100.81	Brachydanio rerio	ISO 7346	96

## Toxicité aquatique à court terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
hydroxyde de sodium	EC <sub>50</sub>	40.4	<i>Ceriodaphnia sp.</i>	Méthode non communiquée	48
1,3-Dioxolane-4-methanol, 2,2-dimethyl-		Pas de données disponibles			
alkyl polyglucoside	EC <sub>50</sub>	> 100	<i>Daphnia magna Straus</i>	OECD 202 (EU C.2)	48

## Toxicité aquatique à court terme - Algues

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
hydroxyde de sodium	EC <sub>50</sub>	22	<i>Photobacterium phosphoreum</i>	Méthode non communiquée	0.25
1,3-Dioxolane-4-methanol, 2,2-dimethyl-		Pas de données disponibles			
alkyl polyglucoside	EC <sub>50</sub>	27.22	<i>Desmodesmus subspicatus</i>	Méthode non communiquée	72

## Toxicité aquatique à court terme - espèces marines

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)
hydroxyde de sodium		Pas de données disponibles			
1,3-Dioxolane-4-methanol, 2,2-dimethyl-		Pas de données disponibles			
alkyl polyglucoside	EC <sub>50</sub>	12.43	<i>Skeletonema costatum</i>	Méthode non communiquée	3

## Impact sur les stations d'épuration - toxicité vis-à-vis des bactéries

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'exposition
hydroxyde de sodium		Pas de données disponibles			
1,3-Dioxolane-4-methanol, 2,2-dimethyl-		Pas de données disponibles			
alkyl polyglucoside	EC <sub>10</sub>	> 560	<i>Pseudomonas</i>	Méthode non communiquée	6 heure(s)

## Toxicité aquatique à long terme

## Toxicité aquatique à long terme - poissons

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
hydroxyde de sodium		Pas de données disponibles				
1,3-Dioxolane-4-methanol, 2,2-dimethyl-		Pas de données disponibles				
alkyl polyglucoside	NOEC	1	<i>Brachydanio rerio</i>	Méthode non communiquée	28 jour(s)	

## Toxicité aquatique à long terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
hydroxyde de sodium		Pas de données disponibles				
1,3-Dioxolane-4-methanol, 2,2-dimethyl-		Pas de données disponibles				
alkyl polyglucoside	NOEC	1	<i>Daphnia magna</i>	OECD 202	21 jour(s)	

## OPTIMAX FOURS ET GRILS

Toxicité aquatique vis-à-vis d'autres organismes benthiques y compris les organismes vivant dans les sédiments, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sédiment)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
hydroxyde de sodium		Pas de données disponibles				
1,3-Dioxolane-4-methanol, 2,2-dimethyl-		Pas de données disponibles				
alkyl polyglucoside		Pas de données disponibles				

**Toxicité terrestre**

Toxicité terrestre - vers de terre, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
hydroxyde de sodium		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - plantes, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
hydroxyde de sodium		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - oiseaux, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
hydroxyde de sodium		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - insectes bénéfiques, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
hydroxyde de sodium		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - bactéries du sol, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
hydroxyde de sodium		Pas de données disponibles				

**12.2 Persistance et dégradabilité****Dégradation abiotique**

Dégradation abiotique - photodégradation dans l'air, si disponible:

Ingrédient(s)	Temps de demi-vie	Méthode	Evaluation	Remarque
hydroxyde de sodium	13 seconde(s)	Méthode non communiquée	Rapidement photodégradable	

Dégradation abiotique - hydrolyse, si disponible

Ingrédient(s)	Temps de demi-vie dans l'eau fraîche	Méthode	Evaluation	Remarque
hydroxyde de sodium	Pas de données disponibles			

Dégradation abiotique - autres processus, si disponible:

Ingrédient(s)	Type	Temps de demi-vie	Méthode	Evaluation	Remarque
hydroxyde de sodium		Pas de données disponibles			

**Biodégradation**

## OPTIMAX FOURS ET GRILS

Biodégradabilité facile - conditions aérobiques

Ingrédient(s)	Inoculum	Méthode analytique	DT <sub>50</sub>	Méthode	Evaluation
hydroxyde de sodium					Non applicable (substance inorganique)
1,3-Dioxolane-4-méthanol, 2,2-diméthyl-					Intrinsèquement biodégradable.
alkyl polyglucoside	Boues activées, aérobie	Réduction du COD	100 % en 28 jours(s)	OECD 301E	Facilement biodégradable

Facilement biodégradable - conditions anaérobie et marine, si disponible:

Ingrédient(s)	Moyens & types	Méthode analytique	DT <sub>50</sub>	Méthode	Evaluation
hydroxyde de sodium					Pas de données disponibles

Dégradation dans les compartiments pertinents de l'environnement, si disponible:

Ingrédient(s)	Moyens & types	Méthode analytique	DT <sub>50</sub>	Méthode	Evaluation
hydroxyde de sodium					Pas de données disponibles

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**Coefficient de partage n-octanol/eau (log K<sub>ow</sub>)

Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque
hydroxyde de sodium	Pas de données disponibles		Non pertinent, pas de bioaccumulation	
1,3-Dioxolane-4-méthanol, 2,2-diméthyl-	Pas de données disponibles			
alkyl polyglucoside	0.07	Méthode non communiquée	Pas de bioaccumulation prévue	

Facteur de bioconcentration (FBC)

Ingrédient(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque
hydroxyde de sodium	Pas de données disponibles				
1,3-Dioxolane-4-méthanol, 2,2-diméthyl-	Pas de données disponibles				
alkyl polyglucoside	< 1.77		Méthode non communiquée	Pas de bioaccumulation prévue	

**12.4 Mobilité dans le sol**

Adsorption/désorption dans le sol ou les sédiments

Ingrédient(s)	Coefficient d'adsorption Log K <sub>oc</sub>	Coefficient de désorption Log K <sub>oc</sub> (des)	Méthode	Type de sol/sédiments	Evaluation
hydroxyde de sodium	Pas de données disponibles				Mobile dans le sol
1,3-Dioxolane-4-méthanol, 2,2-diméthyl-	Pas de données disponibles				
alkyl polyglucoside	Pas de données disponibles				

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Propriétés perturbant le système endocrinien - Effets sur l'environnement, si disponible:

**12.7 Autres effets néfastes**

Pas d'effets néfastes connus.

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus / produits non utilisés:**

Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent être éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec la législation locale.

**Le code européen des déchets:**

20 01 15\* - déchets basiques.

**Emballages vides****Recommandation:**

Suivre la législation nationale ou locale en vigueur.

**Produits de nettoyage appropriés:**

De l'eau, si nécessaire avec un agent nettoyant.

**SECTION 14: Informations relatives au transport**



**Transport terrestre (ADR/RID), Transport maritime (IMDG), Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)**

**14.1 Numéro ONU:** 1824

**14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

Solution d'hydroxyde de sodium

Sodium hydroxide solution

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport:**

**Classe de danger pour le transport (et risques subsidiaires):** 8

**14.4 Groupe d'emballage:** II

**14.5 Dangers pour l'environnement:**

**Dangereux pour l'environnement:** Non

**Polluant marin:** Non

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:** Aucun à notre connaissance.

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC:** Le produit n'est pas transporté dans des cargaisons en vrac.

**Autres informations applicables:**

**ADR**

**Code de classification:** C5

**Code de restriction en tunnels:** E

**Numéro d'identification du danger:** 80

**IMO/IMDG**

**No EmS:** F-A, S-B

Le produit a été classé, étiqueté et emballé conformément aux prescriptions de l'ADR et aux dispositions du Code IMDG

La législation sur le transport contient des prescriptions particulières pour certaines classes de produits dangereux emballés en quantités limitées.

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange

**Règlements UE:**

- Règlement (CE) n° 1907/2006 - REACH
- Règlement (CE) n° 1272/2008 - CLP
- Règlement (CE) n° 648/2004 - règlement relatif aux détergents
- les substances identifiées comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605
- Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)
- Code maritime international de transport des matières dangereuses (IMDG)

**Autorisations ou restrictions (Règlement (CE) No 1907/2006, Titre VII et Titre VIII, respectivement):** Non applicable.

**Ingrédients selon le Règlement Détergents CE 648/2004**

agents de surface non ioniques

< 5 %

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

**Seveso - Classification:** Non classé

**Installations classées:**

Rubrique(s):

1436 Liquides de point éclair compris entre 60°C et 93°C.

Substance(s) inscrite(s) au(x) tableau(x) des Maladies professionnelles, si disponible:

### 15.2 Evaluation de la sécurité chimique

## OPTIMAX FOURS ET GRILS

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange

**SECTION 16: Autres informations**

*Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.*

**Code FDS:** MS1004591

**Version:** 02.0

**Révision:** 2022-05-08

**Raison de la révision:**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s):, 1, 2, 3, 7, 8, 10, 11, 12, 16, Le format général est modifié conformément à l'Amendement 2020/878, annexe II du Règlement (CE) N° 1907/2006

**Procédure de classification**

La classification du mélange est en général basée sur les méthodes de calcul à l'aide de données sur les substances, conformément au Règlement (CE) N°1272/2008. Si, pour certains produits les données de classification sur le mélange sont disponibles, par exemple les principes d'extrapolation ou les poids de la preuve de l'évidence, elles peuvent être utilisées pour la classification, cela sera indiqué dans les Fiches de Données de Sécurité. Voir la section 9 pour les propriétés physiques et chimiques, la section 11 pour l'information toxicologique et la section 12 pour toute information écologique.

**Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées à l'article 3:**

- H290 - Peut être corrosif pour les métaux.
- H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- H318 - Provoque de graves lésions des yeux.
- H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

**Abréviations et acronymes:**

- AISE - L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien
- ATE - Estimation de la Toxicité Aiguë
- DNEL - Dose dérivée sans effet
- CE50 - concentration efficace, 50%
- ERC - Catégories de rejet dans l'environnement
- EUH - Déclaration de danger spécifique CLP
- CL50 - concentration létale, 50%
- LCS - Étape du cycle de vie
- DL50 - dose létale, 50%
- DSENO - Dose sans effet nocif observé
- DSEO - Dose sans effet observé
- OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques
- PBT - Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
- PNEC - Concentration Prévisible Sans Effet
- PROC - Catégories de processus
- Numéro REACH - Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur
- vPvB - très Persistantes et très Bioaccumulables

**Fin de la Fiche de Données de Sécurité**